

## **Séance du Conseil Général du 4 juillet 2013**

### **Vœu d'urgence de Jean PICART**

#### **contre la diminution des aides sociales aux personnes âgées**

Nos associations d'aide aux personnes âgées ADMR ou ADAPAH viennent d'être informées par la CARSAT du Nord Est d'une réduction drastique des crédits pour les nouveaux plans d'aide.

Ainsi, ne peuvent désormais bénéficier de l'action sociale que les personnes de plus de 75 ans ayant des ressources inférieures à 1242 €/mois pour une personne seule et 1896 €/mois pour un couple avec en plus une réduction des heures octroyées.

Chacun s'accorde à affirmer que le maintien à domicile est à conforter. Or, les nouvelles dispositions de la CARSAT réduisent le taux et le nombre d'heures d'aide ménagère.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que notre assemblée émette un vœu d'urgence pour le retour à la situation antérieure.

Jean PICART